

Atelier 9 : « Concilier la norme et les singularités : comment utiliser les marges de liberté ? »

La question à traiter peut s'envisager à plusieurs niveaux : les acteurs locaux (les enseignants, les équipes d'enseignants et de direction, le chef d'établissement, les autres personnels au sein de l'école, les parents ... sans oublier les élèves eux-mêmes qui ont certaines marges de liberté) ; les acteurs régionaux et territoriaux (les intervenants occasionnels, les formateurs, les inspecteurs régionaux, les collectivités locales, les autorités académiques, les autorités régionales) ; les autorités nationales (décideurs à l'échelon ministériel, l'inspection générale, les diverses associations nationales syndicales, parentales, patronales). Ces différents acteurs entretiennent entre eux des relations tantôt directes, tantôt via des intermédiaires (ce qui peut entraîner des déformations des messages).

Cette question peut concerner la liberté laissée par rapport aux programmes, la place donnée à l'innovation, le mode de recrutement des enseignants (ex : postes à profils), les moyens horaires alloués aux établissements, l'aménagement des espaces, le travail en équipe, la prise en compte de l'hétérogénéité au sein de la classe ou de l'établissement, la différenciation des modes d'apprentissage, etc. Le champ est très vaste. L'atelier se propose d'aborder à la fois les questions de pilotage et les pratiques au sein de la classe.

Le problème posé suppose de ne pas laisser le poids de la solution sur les seules épaules des enseignants, mais implique un travail de tous les acteurs des différents niveaux... en sachant cependant que les acteurs locaux - et non seulement les professeurs - sont essentiels car en interaction avec les jeunes ; c'est ce que montrent les travaux sur le décrochage et la persistance scolaires menés par l'équipe de Laurier Fortin au Québec pendant plusieurs années, ou encore les méta-analyses sur les facteurs qui ont un impact démontré sur les progrès des élèves (Slavin, 2002 ; Hattie, 2009).

Sur le plan théorique, on se trouve confronté au processus de construction de l'identité du jeune face à la nécessité de conjuguer harmonieusement deux fonctions essentielles de ce processus : la fonction différenciatrice (le développement en fonction de ses potentialités) et la fonction unificatrice jouée par la communauté dans laquelle se trouve - ou désire se trouver - le jeune.

L'école est une de ces communautés qui trop souvent ne joue que sur la fonction unificatrice (normes, socles de compétence, transmission d'un certain héritage, uniformité du traitement) en négligeant la fonction différenciatrice. Mais il existe d'autres communautés (par exemple, le quartier ou la cour de récréation) qui peuvent tout autant jouer trop exclusivement une fonction unificatrice, par ailleurs souvent très différente, voire en opposition à celle de l'école.

L'enjeu est donc dans les deux cas de réhabiliter la fonction différenciatrice et de la réconcilier avec la ou les fonctions unificatrices. Réhabiliter la fonction différenciatrice suppose des stratégies d'accompagnement (au sens donné par les travaux actuels sur ce thème), non seulement des jeunes, mais des acteurs en prise directe avec ceux-ci (c'est là qu'interviennent et sont impliqués des acteurs de différents niveaux du système éducatif).

Au cours de son intervention J.M. De Ketele présentera différents travaux menés au Québec en explicitant le rôle de soutien des acteurs locaux, d'accompagnement et de reconnaissance des décideurs à différents niveaux ; il fera également état d'autres expériences qui ont été menées dans différents pays concernant les marges de liberté que les acteurs se sont permis de prendre ou de créer.

Jean-Marie DE KETELE

Professeur émérite à l'université catholique de Louvain, Belgique